



RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :

Module de réception des soumissions de l'Agence
Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Bid Fax: 1-855-983-1808

Bid Email: soumissionsami-bidsrpc@pc.gc.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale des fichiers pouvant être reçus par l'Agence Parcs Canada (APC) est de 15 mégaoctets. Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 002 À UNE
INVITATION À SOUMMISSIONNER**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

Bureau de distribution :

Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés
Calgary, AB

Titre : Station de relèvement de Lake Louise – Parc national Banff	
N° de l'invitation : 5P468-22-0051/A	Date : 29 juin 2022
N° de modification : 002	
N° de référence du client :	
N° de référence de SEAG : PW-22-00998420	

L'invitation prend fin : À : 14h00 Le : 7 juillet 2022	Fuseau horaire : HAR
---	--------------------------------

F.A.B.: Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
Adresser toute demande de renseignements à : Jen Maheu	
N° de téléphone : 587-432-8458	N° de télécopieur : 1-855-983-1808
Courriel : jennifer.maheu@pc.gc.ca	
Destination des biens, services et travaux de construction : Voir aux présentes	

À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE

Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Adresse :	
N° de téléphone :	N° de télécopieur :
Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :	
Signature :	Date :

Modification 002

La présente modification est effectuée pour reporter la date de clôture de l'invitation à soumissionner et répondre aux questions des soumissionnaires.

A. DATE DE CLÔTURE DES SOUMISSIONS

La date de clôture de l'appel d'offres 5P468-22-0051/A, qui avait été fixée au 30 juin 2022, est reportée au **7 juillet 2022 à 14 h, HAR.**

B. PARTICIPANTS À LA CONFÉRENCE DES SOUMISSIONNAIRES

Fournisseur	Nom du représentant
Everest Construction Management Ltd.	Michael Simonot
Chandos	David Kidd
Chandos	Robert S
Canadian Dewatering LP	Robert Benoit
SVEMY Construction Ltd.	Vladan Myska

C. QUESTIONS ET RÉPONSES SUR LA VISITE DU SITE

Q1 Est-ce que quelque chose doit être récupéré dans les anciennes stations de relèvement?

R1 Non, l'entrepreneur sera responsable de l'élimination.

Q2 Des arbres doivent-ils être enlevés près de la station de relèvement du bloc des services d'entretien?

R2 Veuillez consulter les dessins du contrat.

Q3 Y a-t-il des contraintes lors du travail autour du nid de balbuzards?

R3 Oui, aucun travail de démolition important ne peut commencer avant que les balbuzards aient quitté leur nid. L'Agence Parcs Canada (APC) prévoit que les travaux de démolition pourront commencer vers la fin août.

Q4 Quelle est la profondeur approximative de la conduite d'eau sous la station de pompage?

R4 Veuillez consulter les dessins du contrat.

Q5 Y a-t-il quelque chose à récupérer dans la station de pompage?

R5 Non, l'APC récupérera tout le contenu avant le début des travaux. L'entrepreneur sera responsable de l'élimination de tout ce qui restera dans la station de pompage, y compris le cylindre de chlore de 68 kg. Des photos supplémentaires du contenu sont fournies.

Autres notes :

AE a noté qu'un coude de 90 degrés dans la conduite d'eau qui passe sous la station de pompage doit être enlevé et remplacé par deux coudes de 45 degrés avec des massifs d'ancrage. Veuillez consulter les dessins du contrat.

AE a noté que l'APC peut isoler et contourner la conduite principale pendant la construction. Une vanne d'isolement est située en amont au sommet de la colline près du réservoir et une autre, en aval de la station de pompage.

D. QUESTIONS ET RÉPONSES SUPPLÉMENTAIRES DES SOUMISSIONNAIRES

Q6 Malheureusement, comme c'est souvent le cas, il y a des divergences dans les spécifications de ces radiateurs soufflants et, pour aggraver les choses, nous ne pouvons pas fournir ces modèles MDH4 et MDH3 comme modèles MDH standard, car nous avons de graves problèmes d'approvisionnement concernant le ventilateur qui serait normalement utilisé dans le MDH4 standard et nous ne pouvons plus les obtenir nulle part (nous avons passé des commandes auprès de plusieurs distributeurs et ne savons pas quand nous en recevrons).

Nous devons donc utiliser un autre style de ventilateur que nous pouvons commander, du moins pour l'instant. Il s'agit de modèles MDH4-HC et MDH3-HC qui sont plus hauts d'environ 9 cm.

R6 Cela ne pose pas de problème, tant que le rendement est maintenu.

Q7 Nous ne fournissons pas de brides de fixation. Le fond des unités est un fond plat avec un trou d'évacuation d'air de 150 mm de diamètre et des trous de boulons de montage aux 4 coins, un joint en néoprène est collé sur le fond avant l'emballage.

R7 C'est acceptable. L'entrepreneur devra les boulonner aux trous situés sur le fond.

Q8 Une alimentation de 120 volts est nécessaire dans les radiateurs soufflants où se trouve le contrôleur principal. Le tableau d'état et le module d'alarme sont alimentés par ce contrôleur principal au moyen d'un câble d'état de 12 volts CC.

R8 C'est noté. Il s'agissait de montrer qu'une alimentation de 120 V et une alimentation à plus haute tension sont nécessaires pour chaque radiateur soufflant, comme l'exige Dexon.

Q9 Nous n'avons pas les dimensions des bâches d'aspiration, de sorte que nous ne pouvons pas préciser si les débits d'air indiqués au point .8 .1 et .2 respecteraient le minimum de 12 renouvellements par heure.

R9 Cela a été vérifié. Les débits sont calculés pour 12 renouvellement par heure.

Q10 Les radiateurs soufflants de la série MDH ne sont pas équipés de l'indicateur de vitesse du ventilateur mentionné au point .7, mais seulement de l'indicateur de rotation du ventilateur mentionné au point .1.

R10 C'est exact, ils n'ont pas de filtres. Ne tenez pas compte de l'exigence d'indication de la vitesse.

Q11 Nous ne fournissons pas d'interrupteurs.

R11 Les interrupteurs sont nécessaires. S'ils ne sont pas fournis par le fournisseur de l'équipement soufflant, ils doivent être fournis séparément par l'entrepreneur : un pour le 120 V et un pour la tension supérieure.

Q12 La gamme MDH4 triphasée est en fait de 4050 watts (3 éléments de 1350 watts chacun).

R12 C'est noté.

Q13 La gamme MDH n'a qu'un seul niveau de chauffage et non les 3 niveaux indiqués.

R13 Un certain degré d'échelonnement pour la modulation du chauffage est préférable, mais un seul niveau est acceptable si c'est l'offre standard.

Q14 Il n'est pas recommandé de régler les radiateurs soufflants de classe 1, division 2, à une température supérieure à +12 °C, et il nous semble peu utile de chauffer l'air lorsqu'il fait plus de +10 °C à l'extérieur.

R14 D'accord. Un réglage à +10 °C est acceptable.

Q15 Les documents d'appel d'offres indiquent que la construction doit commencer à l'emplacement n° 1 du projet au plus tard le 4 juillet. La date de clôture de l'appel d'offres étant fixée au 30 juin, cela ne laisse pas suffisamment de temps pour signer les contrats et préparer les premières soumissions. Veuillez

confirmer que l'entrepreneur peut planifier les travaux comme il l'entend, tant que les dates d'achèvement comme indiqué dans le contrat sont respectées.

R15 Les travaux peuvent commencer en tout temps à l'emplacement n° 1 du projet. À l'emplacement n° 2 du projet, les travaux sont limités en raison de la présence d'un nid de balbuzards, et l'APC prévoit qu'ils pourront commencer à cet endroit à la fin du mois d'août.

Q16 La station de relèvement proposée pour l'emplacement n° 1 nécessiterait une période de 2 à 4 semaines pour la préparation des dessins d'atelier, puis une autre période d'environ 12 semaines pour l'approvisionnement en matériaux. Il est peu probable que l'on puisse livrer la station de relèvement avant la mi-novembre. Une prolongation de la date d'achèvement serait-elle envisagée pour permettre l'achat des matériaux?

R16 La date cible d'achèvement des travaux est le 15 décembre 2022. La date limite d'achèvement de la station de relèvement du bloc des services d'entretien est soumise aux délais d'approvisionnement des produits et sera ajustée si les travaux ne peuvent être achevés avant les conditions hivernales de 2022. Tous les autres travaux doivent être réalisés conformément au calendrier des étapes du projet.

Q17 Mon entrepreneur en instrumentation demande les fiches techniques pour le projet de Lake Louise. Il devrait y avoir des fiches techniques décrivant l'application pour chaque interrupteur. Pouvez-vous me les transmettre?

R17 Les produits d'instrumentation sont précisés dans la section 33 32 00 des spécifications et, comme il est indiqué sur les dessins, ils doivent être fournis en tant que partie du système.

Q18 Peut-on obtenir une prolongation jusqu'au 7 juillet pour cet appel d'offres? Nous avons quelques difficultés à obtenir des prix de la part des sous-traitants et des fournisseurs, car beaucoup seront absents pendant la deuxième moitié de la semaine prochaine.

R18 Oui, la date de clôture de l'appel d'offres a été reportée.

E) MODIFICATIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

SECTION 33 32 00 – WASTEWATER UTILITY PUMPING STATIONS

Supprimer : Item 2.9.6.7 in its entirety

Supprimer : Item 2.9.8.1.6: "Leaving Air Temperature: +16°C"

Remplacer par : "Leaving Air Temperature: +10°C"

Supprimer : Item 2.9.8.2.6: "Leaving Air Temperature: +16°C"

Remplacer par : "Leaving Air Temperature: +10°C"

Supprimer : Item 2.9.8.1.4: "Stages of Heating: 3"

Remplacer par : "Stages of Heating: 1"

Supprimer : Item 2.9.8.2.4: "Stages of Heating: 3"

Remplacer par : "Stages of Heating: 1"

Ajouter :

"2.9.9 Acceptable Manufacturers

.1 Supply products modified as necessary to provide the specified features and to meet specified operating conditions.

.2 Acceptable Manufacturers:

.1 Dexon Canada

.2 Approved equal"

N° de l'invitation :
5P468-22-0051/A

N° de la modification :
002

Autorité contractante :
Jen Maheu

Ver.02.08.21

N° de référence du client :

Titre :
Station de relèvement de Lake Louise – Parc national Banff

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.